

Rapport d'activité 2025



Fédération
des Alpes
de l'Isère

Rapport moral des Présidents

Comme en 2024, la saison 2025 a été marquée par une crise sanitaire majeure. À peine sortis de la Fièvre Catarrhale Ovine, la Dermatose Nodulaire Contagieuse nous a surpris fin juin...

Heureusement, la saison a été bonne : ressources abondantes et croissance animale conforme aux attentes. Nous avons dû gérer des défis, comme la régulation des crédits FEADER, et saluons l'engagement renforcé de la Région et du Département. En Isère, un nouveau PPT autour de Saint-Marcellin témoigne d'une dynamique positive, avec une volonté partagée des collectivités et des éleveurs d'agir sur les parcours et certains alpages.

Nous sommes plus que jamais convaincus de la nécessité d'aider les acteurs pastoraux pour améliorer les conditions de travail des éleveurs et salariés. Nous souhaitons que les activités et ressources pastorales demeurent robustes et compétitives face aux grands changements.

Lors du CA de septembre, outre l'élection d'un nouveau Président, nous avons engagé une réflexion autour des statuts de la FAI, demandant à ce qu'ils reflètent toute la complexité du vivant et de ces espaces particuliers dans lesquels les éleveurs s'inscrivent comme cogestionnaires.

Au moment où nous écrivons ces lignes, des avalanches inédites bouleversent déjà la saison en préparation. Les inventaires sont en cours sur l'état des logements et équipements, nous alertons les collectivités et nous aurons à mettre en place des solutions techniques pour cet été (travaux d'urgence, palliatifs et stratégies de reconstructions...).

Nous vous souhaitons une belle saison, et nous restons attentifs à vos retours sur les dégâts qui pourraient être trouvés à la sortie de l'hiver.

"Depuis plusieurs années, mon désir était de transmettre la Présidence à une jeune personne impliquée. Chose a été faite lors de l'élection de Pierre NICOLAS au CA de septembre. J'ai pris beaucoup de plaisir à être à la tête de la FAI pendant ces 17 ans, autant auprès de l'équipe qu'avec le CA. Je suis persuadé que la bonne ambiance reconnue par tous dans notre association n'est pas le fait du hasard, mais l'aboutissement de l'engagement de chacun. Je reste Vice-Président pour poursuivre des actions, accompagner Pierre, mon engagement pour la FAI et les alpages reste entier."

Denis REBREYEND



"Denis m'a interpellé pour être candidat à la Présidence de la FAI. La charge me paraît grande, mais mon investissement pour les alpages de l'Isère et l'association me tient à cœur, et mon engagement me paraît naturel. La prise de fonction en septembre, dans un contexte particulier m'honore. Je remercie dans cette première phase de cette mission la présence de Denis et de toute l'équipe de la FAI pour partager les grands enjeux des alpages de l'Isère."

Pierre NICOLAS



2 VIE ASSOCIATIVE

3 PARTENARIATS

6 APPUIS TECHNIQUES

Organisation pastorales collectives
Services aux adhérents
Economie agropastorale montagnarde

9 AMÉLIORATIONS PASTORALE ET MAE

11 POLITIQUE PASTORALE RÉGIONALE

12 ETUDES ET FORMATIONS

Etudes
Formations et métiers

15 COMMUNICATION MÉDIATION CULTURE

Médiation
Communication digitale
Faire connaître, partager

L'Assemblée Générale, les CA et les commissions, piliers de la vie associative

En 2025, la Fédération des Alpes a :

➔ **Organisé sa 44^{ème} Assemblée Générale ordinaire** le 10 avril à l'Alpe d'Huez, en partenariat avec la Communauté de Communes de l'Oisans, la Commune de d'Huez, les Groupements Pastoraux du secteur.

➔ **Organisé 4 Conseils d'Administration**

➔ **Animé les commissions ou groupes de travail** qui agissent en lien étroit avec l'équipe technique :

- La commission **Appuis Techniques** a renouvelé ses interventions en faveur de la sécurité sanitaire, des achats groupés, dont l'assurance groupée ;

- La commission **Améliorations Pastorales** a validé les projets de la programmation 2026 à présenter au Département, et au Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes et au financement européen FEADER. Sur ce dernier financement, en raison d'un afflux massif de dossiers, des priorisations ont dû être proposées à l'échelle régionale ;

- La commission **Prospectives** s'est réunie en janvier et novembre 2025 (évolution des pratiques en changement climatique) ;

➔ **Maintenu, animé son site internet** www.alpages38.org, ainsi que le site du festival Pastoralismes et Grands Espaces et une page Facebook, liée à celle du Réseau Pastoral AuRA et le site Pasto Kézako (de portée régionale, géré en réseau).

➔ **Organisé la journée annuelle des alpagistes et des bergers**, le 7 août à La Morte, avec l'accueil de la Commune, de la station, du Groupement Pastoral de La Morte et de la Communauté de Communes de la Matheysine et en présence de Cyrille MADINIER, VP agriculture au Département. Les éléments d'échanges ont été, au delà de la présentation du site, et de son évolution dans les repositionnements de la station, jusqu'à la gestion de la Dermatose Nodulaire.



Un nouveau président à la FAI !

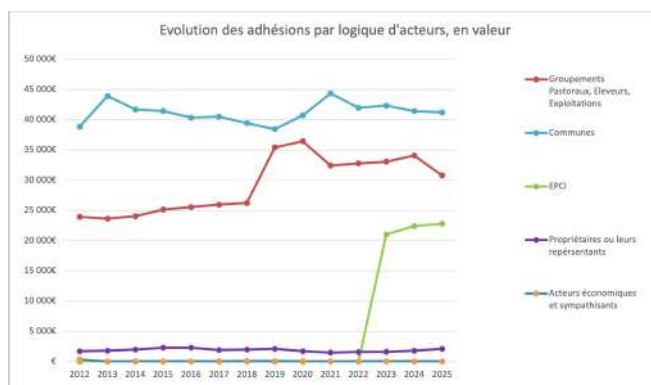
Par suite du souhait de départ de la Présidence de Denis REBREYEND, le Conseil d'Administration de septembre 2025 a élu à la fonction de Président Pierre NICOLAS (éleveur de vaches laitières dans le Trièves, Président du Groupement pastoral du Sénépy) à l'unanimité.

Denis REBREYEND a été élu Vice-Président, en agissant plus particulièrement sur les actions et représentations Alpes et AuRa.

Les adhésions, stables en 2025, avec l'ouverture effective aux intercommunalités depuis 2023

Les adhérents de la FAI restent impliqués. Ils sont cependant en légère baisse pour les communes (-4 adhésions) et les Groupements Pastoraux (-6) tandis qu'un EPCI nous a rejoint en 2025.

Le montant des cotisations s'est, au global, très légèrement tassé (100 072 € soit -0,9%).



DES CONVENTIONS AVEC LE DÉPARTEMENT, LA RÉGION ET L'ÉTAT QUI PERMETTENT UNE MISE EN VALEUR DURABLE DES ESPACES PASTORAUX

Avec le Département de l'Isère, un partenariat dynamique et une convention cadre pluriannuelle renouvelée



Pilier de nos actions terrain, la convention d'accompagnement avec le Conseil Départemental reste orientée vers l'**accompagnement technique** des acteurs pastoraux et des structures collectives, et depuis 2011 vers la mise en place d'une filière centrée sur les **agneaux "d'alpage" et "de nos fermes"** (en lien avec la Chambre d'Agriculture). Cette convention permet à l'équipe technique d'intervenir en **conseil et médiation** auprès des éleveurs, bergers et des élus des communes de montagne ou pastorales, avec une intensité toujours croissante notamment sur les locations d'alpage. Cette convention facilite également les **hélicoptages groupés** de début de saison. En urgence, elle nous a permis d'être présents dans la gestion de la **crise sanitaire liée à la Dermatose Nodulaire Contagieuse** (acheminement de matériels, priorisation des interventions, accompagnement des éleveurs, information aux élus locaux, gestion des retours d'estives...)

En 2025 les axes stratégiques mis en œuvre avec le service Environnement ont permis d'engager le programme d'intervention sur l'**avifaune prairiale** avec la LPO.

Avec le service Jeunesse et Sports les actions de **médiation**, le suivi de la **signalétique pastorale** et les démarches expérimentales de **cartographie de la présence des troupeaux protégés** par des chiens de protection sont poursuivies avec le transfert à l'échelle d'AuRA (MapPatou), en permettant de mieux détailler les alpages Isérois. Ces moyens restent structurants dans l'anticipation des conflits et servent de référence à des actions qui pourraient être reproduites au-delà de l'Isère. Dans le cadre du Festival Pastoralisme et Grands Espaces, des essais de vulgarisation de la **relation humain – troupeau – chien** ont été engagés avec succès.

Le soutien aux **Associations Foncières Pastorales** est poursuivi, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Isère.

En 2025, le service de **berger d'appui** a été reconduit en lien avec AgriEmploi, le Conseil Départemental et la MSA des Alpes du Nord. Le partenariat s'est étendu au Parc National des Écrins.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes maintient ses engagements en matière de soutien au pastoralisme



La convention qui lie les membres du Réseau Pastoral Auvergne-Rhône-Alpes (Ardèche, Drôme, Isère, Savoie, Haute Savoie, Ain, Auvergne-Estive et le SUACI) permet des actions mutualisées à l'échelle régionale. Les moyens pluriannuels alloués sont constants et nous permettent, entre autres, de travailler les orientations stratégiques et la mutualisation de nos interventions.



En 2025, cette convention (année 2/3 de la convention triennale entre les membres du Réseau Pastoral AuRA et la Région), nous a, comme en 2024, amenés à mettre en avant les questions relatives au **FEADER** mais cette fois dans le cadre de **stratégies de régulation** des demandes de financements d'investissement et de mise en place d'un **nouvel appel à projet**.

Nous avons également mis l'accent sur les **rôles des structures pastorales collectives** afin de mieux argumenter les leviers de l'action publique en faveur des espaces pastoraux et des éleveurs. Ces travaux nous ont conduits au Festival International de Géographie à St Dié-des-Vosges, à Cournon et se poursuivront en 2026.

Un ensemble d'actions techniques nous permet également structurer des services autour de la gestion des ressources, de l'emploi et la de formation, des stratégies de communication et de sensibilisation du grand public et des familles...

Participation du réseau pastoral AuRA et Alpin au Sommet de l'élevage à Cournon



Avec les soutiens de la Région AuRA et du Massif des Alpes, le **stand Rencontres Pasto** à l'initiative du Réseau Pastoral AuRA et de ses partenaires s'est comme en 2024 avéré être un véritable lieu de rencontres sur les échelles locales et

nationales, mobilisant des partenaires de tous horizons agissant sur les espaces pastoraux et les activités pastorales. Le format 2025 était plus grand, mieux placé dans le salon et a porté un programme de rencontres et conférences plus étoffé.



Le point d'orgue est prévu en 2026, sur l'échelle internationale, à l'occasion de l'année internationale du pastoralisme et des terres de parcours.



Avec le Massif des Alpes, des engagements renouvelés et des opportunités internationales

Nous partageons à l'échelle du massif des Alpes avec les services pastoraux alpins un programme d'actions qui vise à mutualiser des méthodes et des outils, des analyses partagées en matière de **changement climatique, de qualité des eaux, de juridique, et d'emploi**.

Depuis 2024 (année 2/3 de la convention en 2025) nous développons de nouveaux axes de travail en lien étroit avec les espaces Valléens (procédure du massif pour les développements et évolutions des offres touristiques) et particulièrement dans la **prévention des conflits** entre les activités pastorales et les pratiquants des activités de pleine nature. Le séminaire sur l'histoire du tourisme dans les Alpes a été particulièrement riche et apprécié.

Un autre axe de travail visant à approfondir les questions d'**emploi et de la formation des acteurs pastoraux**, devrait permettre d'aboutir sur une évolution règlementaire de certains points difficiles.



Avec les services de l'État en Isère et AuRA, le GDS Isère, un partenariat technique opérationnel

Les services de l'État via la DDPP, interviennent sur les questions sanitaires dont l'**évacuation des animaux morts** en alpage, ainsi que les procédures de suivi des **morsures de chiens de protection** et la **gestion sanitaire** en alpage.

Le GDS intervient également sur la thématique dont le suivi des **mouvements saisonniers des troupeaux**, la prévention et la gestion **sanitaire en alpage**, l'accompagnement face aux enjeux sanitaires.

La DDPP et le GDS permettent chaque année la réalisation de la **Commission Sanitaire** de la FAI en étant les introducteurs privilégiés, ils préparent et présentent des éléments essentiels aux responsables d'alpage, à minima pour l'Assemblée Générale et lors de la gestion des crises sanitaires.

Avec la DDT, l'aboutissement de l'agrément des Groupements pastoraux reste en attente, il sera repris en 2026.

Avec la DDETS (inspection du travail), les contacts se concrétisent avec la venue de Mme la Directrice adjointe sur un CA de la FAI (décembre 2024 suivi d'une participation à l'Assemblée Générale de 2025) et l'organisation partagée d'une **Commission Bergers Employeurs** en 2025.

Nous avons également poursuivi en 2025 les accueils des **demandes de constats** en cas de prédation, sous financement de la DREAL. Cet accueil des appels étant partagé avec la DDT (la FAI a accueilli 45% des 328 demandes de constats de 2025). Nous avons travaillé des projets d'intervention sur les questions de prédation sur différents territoires Isérois, qui seront engagées en 2026.



Le groupe technique National Agrifaune et les Agrifaunes

En 2025, la FAI a poursuivi ses interventions dans le cadre du Groupe Technique National Agrifaune Pastoralisme et petite faune de montagne et a maintenu la mise à disposition d'un salarié FAI à l'Association Française de Pastoralisme pour animer la convention animation du GTNA.

2025 a été marqué par une évolution dans le fonctionnement des conventions avec l'OFB : deux conventions différentes ont été mises en place par l'OFB : une **convention d'expérimentation, animée par la FDCI** et une **convention d'animation, animée par l'AFP** depuis cette année, mais qui n'a été finalisée par les partenaires et validée par l'OFB que fin 2025.



Avec la MSA des Alpes du Nord



Nos partenariats sont prospectifs, ils nous permettent de travailler globalement sur la **prévention des risques au travail, la formation des bergers et des employeurs**, avec des appuis méthodologiques relatifs à l'organisation du travail dans les contextes de prédation et un regard particulier sur les risques psychosociaux liés à ces pressions.

Depuis fin 2022, la MSA s'est associée au projet de brigade de **bergers d'appuis**, en souhaitant connecter ces démarches à la prévention des risques au travail et psychosociaux. La caisse a financé 7 500€ pour que ce projet puisse voir le jour en complément des moyens engagés par le Département.

L'équipe de la MSA agissant dans nos partenariats a été entièrement renouvelés au second semestre 2025, et les contacts seront renoués en début d'année 2026.

Avec Grenoble, un lien vital avec la ville et l'Agglomération



Avec la Ville de Grenoble et Grenoble Alpes Métropole, des partenariats consolidés autour du festival se poursuivent, toujours dans une stratégie visant à faire **se rencontrer les usagers, les éleveurs et bergers**, avec des temps dédiés à l'**accès à la montagne** et sa complexité, à l'attention des habitants.



La FAI a finalisé pour la Métro en 2025 une série de **diagnostics pastoraux** sur l'ensemble du périmètre du Domaine de Chamechaude, concernant les alpages de Chamechaude, l'Emeindras du Dessus et le Charmant Som. Un diagnostic fin a été mené pour chaque alpage, mais l'analyse globale a été conduite sur l'ensemble du site. En effet, de nombreuses recommandations ont pu être faites à l'échelle du Domaine de Chamechaude.

Les Territoires, porteurs de politiques et d'enjeux multiples

Les gestionnaires d'Espaces Naturels Protégés sont conscients de la place des activités pastorales dans les territoires qu'ils gèrent et animent, tant en termes d'**impacts économiques** que d'**engagements réciproques de conservation** des écosystèmes. Ils sont aussi des lieux d'expérimentations en matière de **gestion durable** des ressources naturelles. L'ensemble de ces territoires a également été très moteur dans les **suivis des MAEC** bénéficiant aux éleveurs pastoraux. Les crises de la FCO de 2024 et dans une moindre mesure de la DNC en 2025 ont permis à la FAI de porter à connaissance les enjeux particuliers de ces espaces dans le cadre de la lutte contre les insectes piqueurs, de partager les difficultés des éleveurs avec ces gestionnaires d'alpage et de chercher des solutions d'entraides. Les surveillances des éléments sanitaires de la faune sauvage intégreront les stratégies liées aux nouvelles pathologies et vecteurs émergents.

En 2025, la FAI poursuit son accompagnement aux côtés des territoires porteurs de PPT dans l'animation des plans pastoraux.



L'émergence en cours du PPT de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté devrait aboutir au premier trimestre 2026, incluant un territoire au pastoralisme très différent du reste de l'Isère et proche de ceux rencontrés en Drôme et Ardèche.

De nouvelles stratégies seront à mettre à l'œuvre afin d'accompagner les éleveurs et élus de ce territoire.

A l'international, des sollicitations qui renforcent nos interventions locales



Dans le cadre du programme **Pastoreg**, l'IRAM (L'Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de développement) a sollicité la FAI pour participer à un **collectif mobilisant 3 pays** dans une stratégie d'entraide autour de la question des changements climatiques.

En 2025, nous sommes allés rendre compte de ces travaux et des rôles du pastoralisme collectif aux journées d'études de l'IRAM à Paris, permettant de prendre du recul et de préparer un prochain programme.

ORGANISATIONS PASTORALES COLLECTIVES

Un service très sollicité

L'appui technique auprès des communes, éleveurs et propriétaires fonciers est l'une des missions essentielles de la Fédération des Alpagnes, car elle permet de prévenir les conflits et d'aider l'ensemble de nos adhérents dans la résolution de leurs difficultés au bon moment.

Les sujets courants sont la création et la gestion des structures collectives, les responsabilités et l'assurance, l'emploi et les contrats de travail, la fiscalité, les locations d'alpage, les contrôles PAC, les médiations entre propriétaires fonciers et groupements d'éleveurs...

Des solutions organisationnelles et techniques sont également proposées au fil de nos rendez-vous et rencontres.

En 2025, la FAI a poursuivi, en lien avec la DDT :

- > la mise en œuvre de **conventions de location** en alpage
- > les mises en conformité des **Associations Foncières Pastorales**, avec le soutien du Département et le partenariat de la Chambre d'Agriculture de l'Isère
- > son travail d'**accompagnement des groupements pastoraux**

Ces trois axes permettent de mettre en avant la place des structures pastorales collectives dans la gestion des écosystèmes pastoraux et l'amélioration des conditions de travail et de vie des éleveurs et bergers.

Un travail de fond sur les AFP du département en collaboration avec le Conseil Départemental et la CC de l'Oisans

Toujours autour des structures pastorales qui fondent les collectifs, dans la plupart des cas nécessaires aux gestions pastorales, fort de l'expérience d'accompagnement de l'Oisans, et à la demande de la DDT, nous avons en 2025 poursuivi et renforcé notre collaboration sur le sujet des AFP dans le département. Nous avons, depuis plusieurs années, engagé un travail de fond sur la réglementation qui encadre les AFP. Il s'avère que sur l'ensemble du département, bon nombre de ces AFP notamment autorisées sont en difficulté et peinent à assumer leurs obligations administratives qui ne cessent d'évoluer.

En Oisans, la gestion collective du foncier est une réelle force pour la mise en valeur des espaces pastoraux : on y compte 14 AFP sur 18 000 hectares, soit 25% de la surface de la Communauté de Communes.

Depuis 9 ans, la CC de l'Oisans a souhaité accompagner au mieux les AFP de son territoire pour une meilleure gestion administrative de ces structures.

En 2025, ce travail en partenariat avec la CC de l'Oisans, la Chambre d'Agriculture de l'Isère et la DDT nous a permis :

- > d'engager la **création d'AFP** supplémentaires et de rendre dynamique les futurs projets,
- > d'aider les responsables de ces AFP sur les **cadres juridiques**, les relations entre propriétaires et éleveurs ,
- > d'améliorer les **fonctionnements administratifs** des AFP en proposant un service mutualisé à l'échelle de la CC de l'Oisans,
- > de repérer les **investissements** nécessaires à l'évolution du pastoralisme.

Les AFP de l'Isère en 2025

37 AFP réparties entre Chartreuse, Belledonne, Oisans, Matheysine et Trièves
 2,8 % de la superficie de l'Isère, soit 21 000 ha
 85 % rien qu'en Oisans, avec 18 000 ha, soit 24,7 % de la superficie de la CCO

Les sociétés d'intérêt collectif agricoles ou associations porteuses de projet d'intérêt général pastoral

Deux SICA ont été créées en Chartreuse et en Belledonne (2022). Ces deux structures portent essentiellement des **projets pastoraux en zone intermédiaire** et renforcent les capacités d'interventions pastorales.

En 2025, nous avons continué à accompagner ces structures et notamment la SICA de Belledonne.

La mise en place d'un PPT sur le territoire de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, sur un territoire qui est peu décrit d'un point de vue pastoral, nous incite à travailler ces espaces pastoraux particuliers que sont les zones intermédiaires ou pastorales selon les termes de la dernière enquête pastorale.

Ainsi, nous avons travaillé en 2025 avec la Région et le Réseau pastoral AuRA pour repérer comment ces structures collectives pourraient être porteuses de projets de réalisations pastorales, au profit de l'intérêt général, et qu'en ce sens, elles puissent dialoguer avec les collectivités territoriales (communes et intercommunalités) et être éligibles aux crédits publics dédiés.

SERVICES AUX ADHÉRENTS

Prédation : des tendances à suivre à moyen terme



Le nombre de demandes de constats est stable entre 2024 (330) et 2025 (328). La Fédération des Alpes a accueilli environ 47% des demandes de constat, aux côtés de la DDT et de la Réserve Naturelle du Vercors. Le nombre de victimes (en nombre de têtes) indemnisées est en très légère hausse entre 2024 et 2025. Par ailleurs, ramenés en UGB, environ 45% des UGB mortes au moment de la demande de constat sont des bovins-équins.

Héliportages groupés de début de saison

Réalisés avec le soutien du **Département de l'Isère**, ils sont à destination des alpages sans accès. La FAI organise et anime les héliportages sur l'ensemble des massifs isérois, avec le soutien du Conseil Départemental de l'Isère, en partenariat avec les PNR du Vercors, de Chartreuse et du Parc national des Écrins.

Le niveau élevé du nombre de rotations est dû au nombre de **salariés déployés** dans le contexte de protection des troupeaux contre la prédation du loup et du nombre de **chiens** dédiés à cette protection, ainsi qu'à la réalisation de petits **travaux en alpage**.

Certains éleveurs nous ont confié devoir distribuer davantage de sel pour pallier aux étés plus secs, et devoir réaliser l'approvisionnement en eau potable (bouteilles) des bergers.



En 2025

- 2 entreprises d'héliportage prestataires
- 205 rotations; 23 heures de vol
- 148 tonnes de fret (affaires des bergers, sel, nourriture des chiens, matériel...)
- Intervention du Département : 15 000 €
- Intervention du Parc Naturel Régional du Vercors (Hts Plateaux) : 2 000 €

Bourse d'emploi des bergers / Bourse d'alpage et de pâturage



La **Bourse d'emploi des bergers** est désormais en ligne depuis trois années complètes. Elle présente un volume d'offres et de candidatures stable, couvrant les régions AuRA, PACA, Occitanie ainsi que les cantons suisses francophones. En Isère, la publication des offres d'emploi a connu une belle dynamique en 2025.

RDV SUR
→ www.emploi-bergers.org ←

Pour sa première année complète de fonctionnement, la **Bourse d'alpage** enregistre également une fréquentation encourageante. Toutefois, le déséquilibre entre l'offre et la demande apparaît nettement en Isère : en 2025, seules trois offres ont été déposées, contre 41 demandes de places et/ou de locations d'alpages.



RDV SUR
www.bourse-alpage-paturage.org

Assurance mortalité du bétail en alpage

Pour les deux dernières saisons d'alpage, la FAI a pris la décision de la continuité du service d'assurance groupée. Pour répondre aux exigences réglementaires, elle a mis en place une immatriculation en tant que **Mandataire d'Assurance** auprès de l'Orias, accompagnée de changements comptables impliquant la création d'un **secteur d'activité soumis à la TVA**.

En 2025, les éleveurs ont de nouveau adhéré avec des volumes de cheptels et des capitaux assurés équivalents à ceux de 2022 (en nombre de têtes assurées : 2075 en 2024, 3398 en 2025 – en capital : 3 258 980 € en 2024, 6 313 700 € en 2025). Ils ont ainsi réaffirmé leur engagement dans une **démarche de solidarité entre GP**, en dépit de propositions qui, pour certains, sont moins intéressantes.

En 2025, le coût moyen de l'assurance facturé par Groupama s'élève à 12,2 € par animal. À cela s'ajoute le coût de gestion FAI (puisque Groupama ne les assume plus depuis 2024), réduit de 1,6 € à 1 € grâce à l'augmentation du nombre de bêtes assurées, soit un coût total moyen de 13,2 € par tête.

Berger d'appui

Le service de berger d'appui d'Isère est un service de soutien humain, technique et organisationnel auprès des bergers et des éleveurs du territoire, notamment face aux situations de tension, de surcharge de travail ou de prédation. Ce service propose une réponse aux situations d'urgence, avec réactivité et flexibilité, sans se substituer aux responsabilités des employeurs. Un réseau d'acteurs coordonne le service de berger d'appui d'Isère, permettant une prise en main collective des sujets abordés par le berger d'appui et un lien fort avec le territoire.

Ce service a pu voir le jour grâce à l'aide financière du Département, de la MSA, et Agri-Emploi qui assure le portage salarial et des frais de déplacements.

Testé depuis 2023, le service de bergers d'appui a été renouvelé avec plusieurs évolutions en 2025, notamment le partenariat privilégié avec le Parc National des Écrins (PNE). Une convention tripartite a été réalisée entre la Fédération des Alpes de l'Isère, Agri-emploi 38 et le Parc National des Écrins. Cela a étendu le territoire du service de berger d'appui à la zone cœur du PNE, et a engendré l'embauche de 2 bergers d'appuis sur l'entièreté de la saison. Ce sont Juliette et Emmanuel qui ont pu venir en aide aux bergers et éleveurs en difficulté, épaulés de Chloé en fin de saison. Le service a été ouvert du 16 juin au 24 septembre 2025.

Au total, ce sont **96 jours travaillés**, dont **22 missions terrain de 2 à 5 jours** qui ont été réalisées sur **15 alpages** et **10 missions de "maraude"**, soit 2,5 jours en moyenne par mission.

Un besoin de surveillance additionnel des bovins en zone complémentaire à ce que les éleveurs peuvent faire hors contexte de prédation a été diagnostiqué sur le territoire de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté (SMVIC), lors de l'analyse de vulnérabilité territoriale à la prédation et de la définition des objectifs du Plan Pastoral Territorial souhaité par l'intercommunalité. Une expérimentation a été réalisée en 2025 sur le territoire. La SMVIC a sollicité dans ce cadre le service de berger d'appui. La tournée a été créée par 6 éleveurs bovins sur une portion du territoire au-dessus de Malleval-en-Vercors. **4 tournées d'1 journée** ont été réalisées.

Le dispositif est reconduit en 2026, n'hésitez pas à nous contacter en amont de la saison si vous pensez avoir besoin d'un-e berger-ère d'appui à un moment.

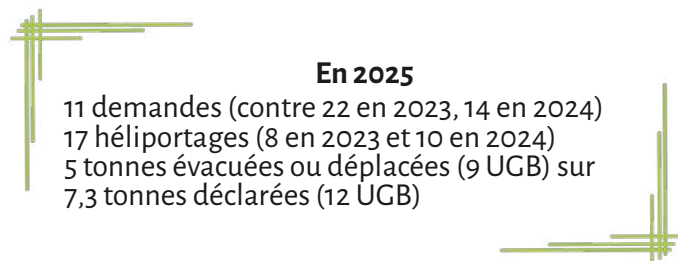
Évacuation d'animaux morts en situation pastorale



Le principe de ce service est d'évaluer avec les responsables d'alpage et les maires, sur des critères de **protection des eaux et des écosystèmes, de conflits d'usages**, la nécessité d'évacuer ou non un ou plusieurs animaux morts.

Sur la base de cette analyse, si la décision d'évacuation est prise par arrêté préfectoral, cela permet la prise en charge des frais d'héliportage. Dans la négative et sur décision préfectorale toujours, les animaux sont laissés sur place ou déplacés pour être sortis de la zone vulnérable, les vautours et la faune sauvage se chargeant de l'équarrissage.

Le nombre de demandes d'évacuation est en baisse depuis 3 ans, le nombre de demandes évacuées restant stable depuis 4 ans.



Une réactivité importante de tous est constatée par nos partenaires. Elle permet des solutions adaptées aux situations grâce à la mobilisation des différents intervenants : éleveurs, DDPP, France Agrimer, le service d'équarrissage et les sociétés d'héliportage.



Promotion des produits issus d'alpage - Filière agneaux pastoraux et agneaux d'alpage

La FAI continue d'accompagner et d'animer l'association **Viandes Agropastorales**. 2025 fut une année de changements pour l'association avec le départ de Roland Bouvier, co-président de l'association durant neuf années.

Les répercussions de la crise sanitaire liée à la FCO se font encore sentir sur la production d'agneaux et le renouvellement des cheptels ovins. À cela s'ajoutent des arrêts d'activité, des départs à la retraite et un marché instable, ce qui a entraîné une baisse du volume d'agneaux disponibles pour l'association par rapport à 2024. Pour autant, l'association se félicite de plusieurs défis et projets concrétisés durant l'année : la relance réussie de la campagne "**agneaux d'alpage**", une **communication** très dynamique, une **présence** accrue aux événements, la refonte nécessaire des **cahiers des charges**, la recherche de **nouveaux producteurs**, une **rémunération** plus juste de ses éleveurs et un engagement fort dans la refonte de son **organisation interne** : outils, bureau, répartition des tâches.



2026 devrait être marquée par un programme d'actions précis afin d'arriver aux objectifs de relance de la production : renforcer la production d'agneaux par le recrutement de nouveaux éleveurs et un prix éleveur attractif, consolider les liens clients, assoir la visibilité auprès du territoire et de ses consommateurs, fédérer d'avantage le collectif par des temps conviviaux.

L'association est forte de ses partenariats qui lui permettent d'année en année de tendre vers la réalisation de ses objectifs : le Département de l'Isère, la Région AuRA, la Chambre d'Agriculture de l'Isère, le Pôle Agroalimentaire et le Groupement de Défense Sanitaire.



AMÉLIORATIONS PASTORALES ET MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES

Agro-environnement : un suivi et un accompagnement technique sur les MAEC signées en 2023 et 2024

Sur le département de l'Isère, 104 alpages ont pu bénéficier de MAEC, contractualisées en 2023 et 2024, dont 87 gérés par des Groupements Pastoraux.

Ces MAEC sont, de façon quasi-exclusive, des mesures dites "**à plan de gestion**", permettant de raisonner la prise en compte de plusieurs enjeux environnementaux (galliformes, zones humides, gestion de pelouses spécifiques...) par le maintien ou l'ajustement des modalités de conduite des troupeaux.

Le cadre réglementaire de ces MAEC impose à tout bénéficiaire, individuel ou collectif, de participer à une formation au cours des deux années suivant la contractualisation. La FAI avait déjà organisé en 2023 et 2024 5 journées de formation sur les différents territoires. **En 2025, deux dernières formations ont été proposées sur les territoires de Chartreuse et du Vercors en partenariat avec les Parcs Naturels régionaux.**

Dans le cadre d'un partenariat avec le Département, la FAI accompagne la mise en œuvre de ces MAEC. Chaque année, des bilans intermédiaires sont réalisés sur le terrain pour quelques alpages en présence des alpagistes, de leurs bergers / vachers, et des partenaires porteurs des enjeux environnementaux. Ces visites (techniques et non de contrôle) visent à s'assurer de la bonne appropriation des termes de la MAEC par tous, à prendre un temps d'échange et d'explicitation sur site des enjeux environnementaux et des pratiques pastorales, à faire le bilan des premières années de mise en œuvre, et à voir si un ajustement des termes de la MAEC doit être envisagé. **En 2025, 15 nouveaux alpages ont bénéficié de ce temps d'échange** (12 alpages avait fait l'objet d'un tel suivi en 2024).

Ces MAEC, lors de leur élaboration et lors des temps de suivi, sont un support d'échanges techniques entre éleveurs, bergers et partenaires environnementaux, sur la conciliation des fondamentaux des conduites pastorales en alpage et des enjeux de préservation de la richesse écologique des milieux pâturés.

Assurer la concertation et les échanges entre partenaires

Comme chaque année, en plus des échanges impulsés par les collectivités porteuses de **Plans Pastoraux Territoriaux** lors des comités de pilotage de ces PPT ou des diverses réunions, la plateforme **Edelweiss** permet aux multiples acteurs d'un territoire d'accéder aux informations concernant les projets d'améliorations pastorales, d'études et de sensibilisation. Elle a permis aux partenaires (Fédération des Chasseurs, Conservatoire des Espaces Naturels, DDT, Département...) d'attirer l'attention des porteurs de projet sur différents enjeux (tétrasyre, zones humides, etc.) et de faire évoluer, le cas échéant, des projets.

Ces commentaires sont déposés en amont des comités de pilotage et sont débattus lors des COPI. Ainsi en 2025, une dizaine de projets ont dû être retravaillés ou reportés à la suite des discussions en réunion, dans l'objectif de mieux prendre en considération les enjeux locaux.

Favoriser et accompagner les initiatives en matière d'améliorations pastorales

Dans nos partenariats avec la Région et le Département, la FAI poursuit son accompagnement aux porteurs de projets afin de leur permettre d'accéder aux financements publics dans de bonnes conditions. Dans le cadre de son assistance à membres, la FAI accompagne les démarches techniques et administratives des structures collectives (Groupements Pastoraux, Associations Foncières Pastorales, Communes et SICA) qui le souhaitent.

Programmation Région et FEADER

En 2025 la programmation FEADER 2023-2027 s'est poursuivie (mesure 207). Elle a nécessité plusieurs échanges avec les services de la Région afin de permettre un accompagnement de l'ensemble des structures collectives existantes en Région AURA. Un travail de **régulation** des dossiers en lien étroit avec la Région a dû être opéré en raison des afflux massifs en AuRA, et l'Isère a dû retarder à 2026 deux dossiers (pour un montant total de 115 000€ de travaux projetés). Dans la foulée, de nouveaux taux d'aide ont été proposés, avec un **accompagnement supérieur pour les collectifs que pour les projets destinés à un éleveur individuel**.

La réécriture de l'appel à projet de la mesure FEADER 207 est prévue en 2026.

Conseil Départemental de l'Isère

Le Département de l'Isère a mis en place une programmation d'aide du Conseil Départemental (hors crédits européens). Ces crédits représentent 240 000 € de subvention par an.

Cette ligne est particulièrement appréciée et sollicitée par les responsables de structures collectives, en particulier les GP et AFP, car elle est très **lisible**, accessible et offre un cadre de **procédures administratives simplifiées et réactives**.

Depuis plusieurs années, on constate un surcroît des demandes liées à plusieurs facteurs : des conditions météo très variables, des prix de fournitures et d'entreprises qui augmentent, le changement de type de conduite pastorale en corrélation avec le changement climatique...

Plusieurs dossiers ne pourront pas être aidés sur cette première liste de dossiers proposés au Conseil Départemental. Un sera financé sur les lignes de la Région et de l'Europe. Les autres pourront éventuellement être financés sur un abondement de la ligne du Département au deuxième trimestre 2026, selon ses capacités financières, ou seront reportés en 2027.

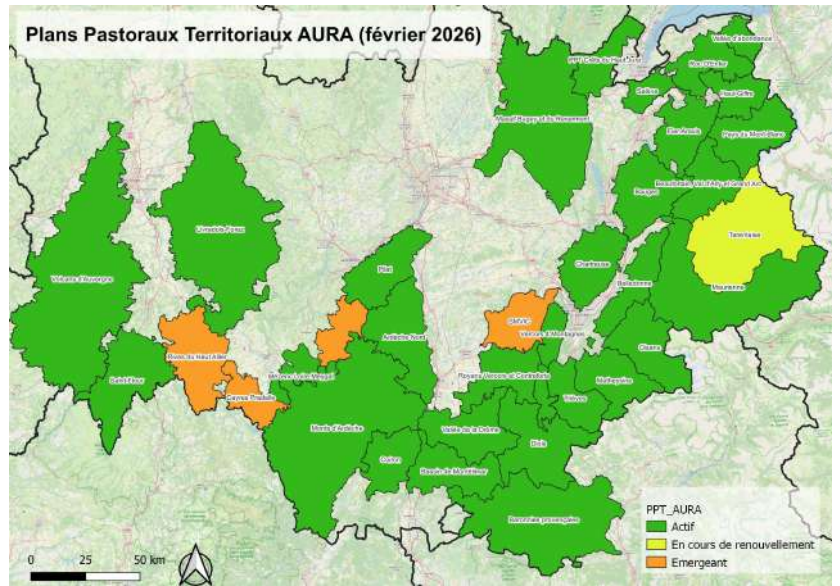
44 projets d'améliorations pastorales ont été validés par les comités de pilotage des PPT, cela représente 1 105 466 € HT de dépenses totales :

779 824 € de subventions :
232 138 € du FEADER,
307 718 € du Conseil Régional et
239 698 € des Conseils Départementaux
325 642 € d'autofinancement des maîtres d'ouvrage.

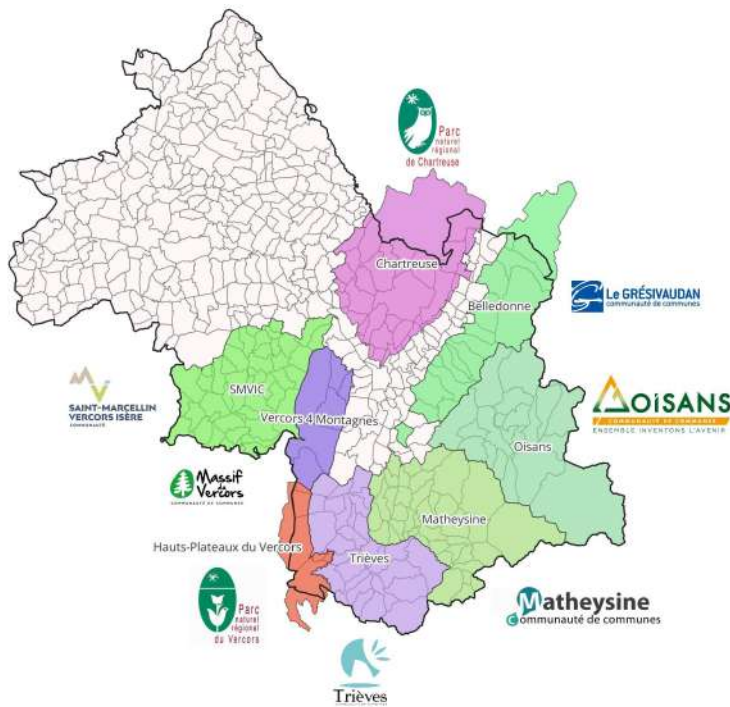
Accompagnement à la mise en œuvre du FEADER

La programmation FEADER 2023-2027 s'est poursuivie sur l'année 2025 avec :

- **Améliorer les conditions de vie et de travail en espace pastoral (mesure 207)**, permet d'accompagner les investissements, le dépôt des dossiers a été possible dès mi-janvier ;
- **Déployer une stratégie locale de développement "agri-forêt" (mesure T01)** consacrée aux dépenses immatérielles, que ce soit un projet partenarial ou l'animation des PPT.



Accompagnement des territoires pastoraux dans l'animation et le suivi de leurs contrats PPT



En 2025, la FAI a accompagné cinq des territoires dans la vie de ce dispositif, et également la candidature d'un nouveau PPT sur le territoire de communes de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté (SMVIC).

Les **neuf comités de pilotage** ont été l'occasion d'aborder évidemment les projets d'améliorations pastorales, mais également les **renouvellement de trois PPT** qui arrivent à leur terme en 2026.

Les PPT sont des dispositifs territoriaux qui permettent l'information et la concertation des acteurs concernés par les espaces pastoraux. Initiés par la Région en 2010, ils permettent également l'accès à des financements régionaux et européens pour des projets d'améliorations pastorales, des études, des actions de sensibilisation.

Une étude de préfiguration pour un nouveau PPT sur SMVIC



La FAI a mené en 2025, en concertation avec la Communauté de Communes et la Chambre d'Agriculture, une étude de préfiguration pour créer un PPT sur SMVIC. Ce territoire abrite un seul alpage et l'enquête pastorale de 2012-2014 n'a pas décrit précisément la totalité du territoire. **Trois réunions de secteurs** ont mobilisé de nombreux éleveurs, afin qu'ils puissent découvrir les tenants et aboutissants d'un PPT et partager leurs projets.

L'enjeu principal du début de ce PPT sera d'inscrire le pastoralisme dans les enjeux clés du territoire, et d'en faire un pan reconnu de son agriculture. La Région devrait rendre son avis mi 2026.

Raisonnement l'interface entre zones humides et pratiques pastorales en alpage...

Depuis 2021, la FAI et le Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Isère conduisent un travail sur l'interface entre pratiques pastorales et enjeux écologiques sur les zones humides en alpage.

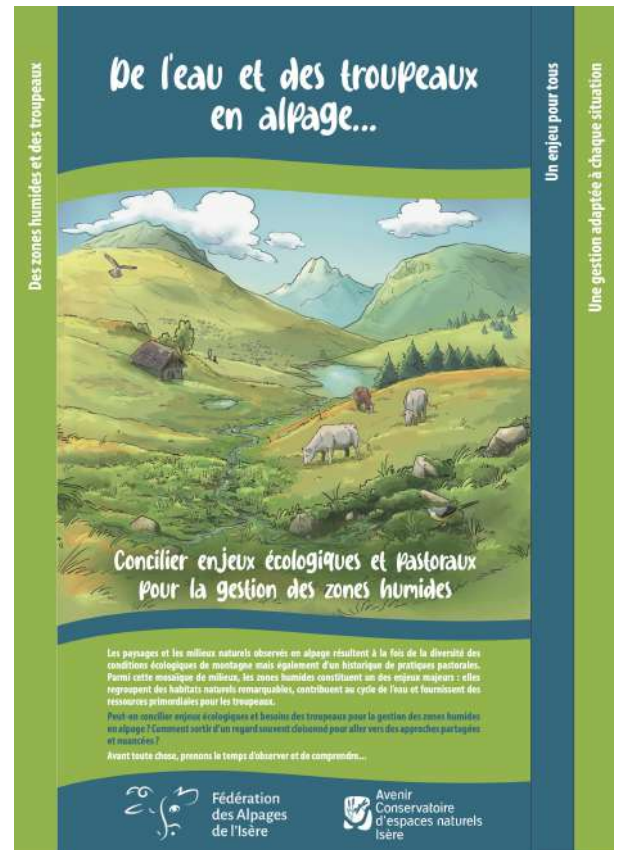
Plusieurs alpages ont été le support d'échanges avec les éleveurs, à la fois sur la **place et le rôle de ces milieux pour les troupeaux** (abreuvement, pâturage, recherche de fraîcheur...) et sur leurs **enjeux écologiques**. Ces réflexions ont souligné la complexité de cette interface entre troupeaux et zones humides.

Si une mise en défens peut être pertinente et efficace dans certains contextes, elle peut s'avérer totalement contreproductive dans d'autres, dans l'intérêt du milieu naturel comme des troupeaux. C'est donc bien en portant un double regard partagé, celui de l'écologie et de l'éleveur ou du berger, qu'il est possible de chercher les compromis nécessaires et les solutions techniques adaptés à chaque contexte.

En 2025, deux nouveaux alpages ont permis d'étoffer ces approches.

En parallèle, un **document de sensibilisation** à cette double approche pastorale et écologique a été réalisé sous la forme d'une plaquette rappelant les enjeux de gestion de ces zones humides, leurs rôles pour les troupeaux, leurs richesses écologiques, et soulignant le fait que l'écoute et la concertation permettent souvent de trouver les solutions adaptées aux troupeaux et aux milieux.

Cette plaquette sera éditée et diffusée début 2026.



Changement climatique en alpage : la FAI toujours engagée au sein du réseau Alpages Sentinelles

Dans le cadre du programme *Alpages Sentinelles* dont la FAI est un partenaire historique, **deux vidéos d'information** sur le changement climatique en alpage et ses conséquences sur les milieux pastoraux et leurs ressources fourragères ont été réalisées :

- **Changement climatique : Que se passe-t-il dans les alpages des Alpes ?** (Parution septembre 2024, 12 minutes)
- **Impact du changement climatique sur les végétations d'alpage : Que se passe-t-il dans les Alpes ?** (Parution septembre 2025, 15 minutes)

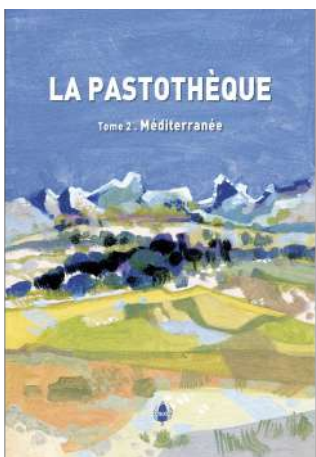
Ces vidéos sont visionnables sur le site Alpages Sentinelles : <https://www.alpages-sentinelles.fr>

Elles permettent à chacun de s'appropriier les idées clefs sur les phénomènes à l'œuvre dans nos territoires d'alpages, sur la base de données objectives issues des relevés météorologiques de Météo France et des résultats de nombreux suivis de terrain conduits sur les différents territoires des Alpes.

A noter également la parution du Tome 2 de **la Pastothèque**, plus centrée sur les milieux sous influence méditerranéenne.

Au-delà de la valorisation du contenu technique de cet ouvrage, **la FAI a poursuivi en 2025 son engagement au sein du programme Alpages Sentinelles :**

Mise à disposition d'un chargé de mission sur un mi-temps à INRAE Grenoble pour assurer la coordination technique du programme et l'animation du réseau
Participations aux suivis de terrain sur les alpages dits "sentinelles"
Contribution aux groupes de travail thématiques pour la production d'outils techniques et méthodologiques.



Changement climatique : la FAI engagée dans le projet "Quelle agriculture dans le Trièves en 2050 ?"

La Communauté de Communes du Trièves a initié en 2025 un projet triennal autour de l'adaptation de son agriculture aux changements climatiques, grâce à des financements de l'ADEME. Ce projet est décliné selon plusieurs axes : stages, expertise extérieure, gouvernance multipartenariale à travers des COTECH réguliers, accompagnements collectifs et individuels des agriculteurs.

En 2025, un stagiaire de M2 a réalisé un diagnostic agraire du territoire aboutissant à une **typologie des exploitations**. Le bureau d'études Solagro a débuté un travail de **caractérisation des impacts des changements climatiques par typologie d'exploitations**. La FAI participe aux COTECH et COPIL de ce projet.

Elle proposera en 2026 une journée collective à destination des éleveurs, basée sur des échanges techniques autour des impacts et adaptations en lien avec les changements climatiques.

Le diagnostic pastoral : un outil d'expertise, de concertation et d'aide à la décision

La mise en œuvre d'un diagnostic pastoral est l'occasion de raisonner collectivement la gestion, la relance ou la réorganisation d'un alpage, en abordant un ensemble de problématiques liées à la **gestion pastorale** du site : caractérisation des milieux pastoraux et de la ressource, dimensionnement du troupeau, équipements, organisation des éleveurs, mise à disposition du foncier, enjeux environnementaux, multiusage...

La question de l'**impact du changement climatique** et de la capacité des systèmes pastoraux à trouver des marges de manœuvre et à s'adapter est de plus en plus prégnante depuis quelques années.

Pour cela, la FAI mobilise différents outils techniques et méthodologiques (référentiel des végétations, vulnérabilité aux contraintes climatiques, stratégies de choix des équipements et aménagements...) qu'elle développe avec ses partenaires au sein de différents programmes de Recherche et Développement tel que le dispositif *Alpages sentinelles*. Ces travaux de diagnostic comprennent également une forte dimension de **concertation et de prospective**, à animer et à faire vivre entre l'ensemble des acteurs concernés.

Selon la question initiale, le diagnostic peut se centrer sur une problématique spécifique ou analyser globalement la gestion de l'alpage.



Alpage de Chamechaude

En 2025, la FAI a réalisé des diagnostics pastoraux sur plusieurs alpages : Chamechaude et Emeindras du Dessous, Emeindras du Dessus, Charmant Som, commandités par la Métro, et l'ENS des Ecouges, commandités par le Département.



Alpage du Charmant Som

Le diagnostic multi-usages : une nouveauté pour la FAI

Les deux diagnostics sur le multi-usage lancés en 2024 sur les alpages des communes de Lans-en-Vercors et de Revel ont été rendus.



Alpage de la Pra

Le postulat de base de ces études est que sur un lieu donné, les **pratiques touristiques et pastorales** sont toutes deux **légitimes** et doivent **coexister** de manière harmonieuse. Il est crucial de ne pas supprimer de manière pérenne et durable l'une ou l'autre de ces pratiques, mais plutôt de trouver des solutions pour leur cohabitation dans de bonnes conditions.

Des réunions de restitution ont eu lieu sur les territoires afin de partager les constats objectifs de terrain et les pistes d'amélioration coconstruites avec tous les acteurs locaux que pourront essayer de mettre en place des communes.

Avifaune prairiale et activités pastorales : regards croisés sur les alpages de l'Isère

La LPO et la FAI ont débuté en 2025 un projet visant à mieux comprendre les liens entre pratiques pastorales et présences de certains oiseaux en alpages (le tarier des prés, la caille des blés, le pipit spioncelle, le traquet motteux, l'alouette des champs). Le cœur du travail a consisté en des visites terrain sur 5 alpages, afin de questionner les observations de végétations pastorales, les pratiques, et les présences d'oiseaux (nichée, vol...). Le projet a alors évolué, pour se centrer sur trois espèces d'oiseaux : la caille des blés, le tarier des prés – les autres espèces étudiées en 2025 étant très adaptables, il est très complexe de les étudier – et le râle des genêts, en voie de disparition mais observé récemment sur un alpage isérois.

La FAI et la LPO ont formulé des **hypothèses de liens entre pastoralisme et avifaune**, que le COTECH (composé du Département et de la FDCI) porte en discussion.

En 2026, il s'agira de tester ces hypothèses sur 5 alpages, avec une étude recentrée sur les trois espèces d'oiseaux citées.



Caille des blés © Alain Gagne



Tarier des prés © Sylvain Chapuis

FORMATIONS ET MÉTIERS

Une formation longue “Bergers - Vachers d'alpage” portée par le CFPPA de la Motte Servolex

Cette formation est une chance à l'heure où les alpagistes embauchent de plus en plus de bergers, et dans un contexte en perpétuelle évolution qui nécessite de solides compétences pour les gardiens de troupeaux. Elle accueille chaque année 10 ou 12 stagiaires qui reçoivent les bagages nécessaires pour démarrer dans le métier. En 2025, ce sont 12 bergers-es qui ont été diplômés de la formation.

Il nous appartient aux côtés des trois centres de formation (la Motte Servolex, la Côte Saint André, Die) et des autres services pastoraux partenaires d'en faire la promotion et de s'assurer que les programmes répondent aux attentes professionnelles et aux enjeux actuels ; pour cela nous réaffirmons notre engagement dans ce domaine. Nous contribuons au **recrutement des candidats** à la formation, aux suivis des **stages en alpage** et à l'**évaluation des élèves** en fin d'année.

Une formation courte “Savoir-faire de bergers” portée par le CFPPA de la Côte Saint André

En 2025, comme chaque année, le CFPPA de la Côte Saint André en partenariat avec la FAI et avec le soutien financier de Innovin et de la MSA ont organisé une formation de **2,5 jours** à destination des bergers salariés débutants ou confirmés. Ce temps de formation s'appuie sur la qualité de ces intervenants mais aussi sur les échanges et retours des bergers.

La formation allie pratique et théorie et aborde divers sujets : **contention, sanitaire, chiens de protection, végétation pastorale, conduite pastorale, MAEC, cadre d'embauche, communication interpersonnelle...**



Sept bergers ont participé à la formation. Nous mettons tout en œuvre pour renouveler la formation 2026.

MÉDIATION

Un programme de collaboration entre "Espaces Valléens" et pastoralisme

Le travail collectif engagé en 2024 avec les cinq Espaces Valléens du bassin grenoblois (Belledonne, Chartreuse, Matheysine, Oisans et Vercors) et la Fédération des Alpes de l'Isère s'est poursuivi en 2025. Dans ce cadre, un travail spécifique a été mené autour de la **construction d'un récit commun** sur les enjeux de multi-usage des espaces pastoraux et de conciliation entre activités touristiques et pastoralisme. Cette démarche a permis d'identifier plusieurs conditions de réussite, dont la nécessité de structurer un **portage politique fort**, à travers la constitution d'un **"cœur de réacteur" d'élus engagés**, chargé d'impulser et de porter collectivement cette dynamique à l'échelle interterritoriale.

Afin de poser les bases d'une **culture commune sur ces enjeux**, plusieurs temps de travail ont été organisés en 2025, réunissant élus, techniciens et acteurs des territoires. Ces échanges ont été complétés par **quatre journées de sensibilisation**, permettant de mieux comprendre l'activité pastorale, son rôle sociétal au-delà de la seule dimension agricole, ainsi que les problématiques liées à l'augmentation des activités de pleine nature dans les espaces pastoraux. Ces journées incluaient aussi un temps consacré au rôle et au fonctionnement des **chiens de protection**, afin de mieux appréhender leur utilité et de déconstruire certaines idées reçues. (Ornon en Oisans avec Guillaume Salvi, Entraigues en Matheysine avec le GAEC du Touret, Pinsot en Belledonne avec le GAEC la Bergerie du plan, Saint-Christophe-la-Grotte en Chartreuse avec l'EARL Les Bergers du Beauvoir.)

Dans la continuité de ces préconisations, l'organisation de **journées immersives sur le terrain** a été engagée afin de favoriser la rencontre entre élus et acteurs locaux et de confronter les réflexions collectives aux réalités de terrain. **Une première journée a été organisée en 2025 dans le Vercors**, d'autres rencontres étant prévues en 2026 dans les différents territoires afin de poursuivre cette dynamique de coopération et de partage d'expériences.

D'autre part et de manière complémentaire, une autre échelle d'intervention permet la mutualisation des acquis de ces "pôles" territoriaux, sur une échelle alpine. La FAI est co cheffe de file de cette échelle, aux côtés du CERPAM et de CIPRA France. En 2025, les actions de l'échelle Alpes ont principalement consisté en :

- La création d'un **catalogue d'outils**, projets mis en œuvre par l'un des partenaires au sujet de la cohabitation des usages
- L'organisation d'une série de **séminaires** dédiés à l'interconnaissance et à une meilleure compréhension des enjeux du pastoralisme et des activités de pleine nature. Le séminaire de 2025 a fait intervenir Severin Duc, historien conférencier, autour des histoires croisées du pastoralisme et du tourisme, puis a donné la parole à des acteurs de ces deux secteurs pour qu'ils puissent partager leurs vécus. En 2026, trois séminaires rythmeront l'année.

MapPatou, la localisation des activités pastorales et des troupeaux protégés par des chiens de protection

La démarche d'information des pratiquants d'activités de pleine nature en matière de localisation des troupeaux protégés par des chiens de protection, que nous expérimentons en Isère depuis 2020, s'est étendue aux départements de l'Ain, du Cantal, de la Drôme, de la Haute-Loire, de la Loire, du Puy-de-Dôme et des deux Savoie ; et devient MapPatou, avec le soutien de la région AuRA.



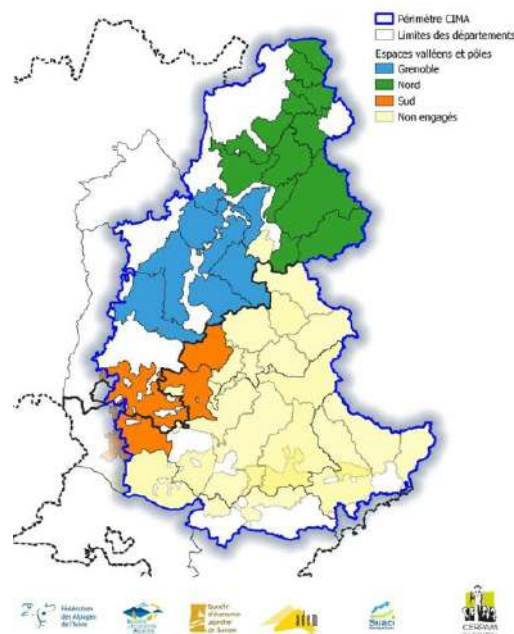
L'information a été rendue disponible pour le grand public à partir de juin 2024 sur le site **Pasto Kézako** et les applications **Waffapp.com** (national) et **Isereoutdoor.fr** (départemental).

Ces applications diffusent aussi des informations de sensibilisation sur le pastoralisme, et les bonnes attitudes à adopter avec les chiens de protection.

Afin d'améliorer la cohabitation en apportant une information plus précise, un découpage de l'alpage par quartier peut être réalisé. **Groupement pastoral, commune, EPCI, si vous souhaitez étudier la faisabilité de ce découpage sur un alpage, n'hésitez pas à nous contacter.**

En 2025 l'ergonomie de la carte de visualisation de ces données sur le site pasto-kezako.fr a été améliorée et des début de réflexion de découpage de nouveaux alpages en sous quartier ont été menés.

Carte des Espaces Valléens engagés dans les pôles pour le dossier CIMA 2024



COMMUNICATION DIGITALE

Créé en 2023 par le **Réseau pastoral Auvergne Rhône-Alpes**, Pasto Kézako vise à sensibiliser le grand public au pastoralisme, à ses enjeux sociétaux et à la cohabitation avec les activités de pleine nature.
Équipe projet : un représentant de chaque service pastoral de la région

**Pasto Kézako c'est :**

un site internet : www.pasto-kezako.fr

des réseaux sociaux :



Facebook : www.facebook.com/Pastokezako



YouTube : www.youtube.com/@Pasto_Kezako



Instagram : www.instagram.com/pastokezako

Actions 2025

→ Poursuite de la publication de contenus et animation des **réseaux sociaux**

- Hebdomadaire sur toute l'année
- Bi-hebdomadaire de juin à août

→ Poursuite du développement de **partenariats** pour toucher un public plus large et diversifié

✓ **Avec Aura Tourisme**

- Diffusion de contenus via la newsletter de la plateforme www.partir-ici.fr
- Campagnes Meta (Facebook et Instagram) et YouTube
- Diffusion du clip animé *C'est quoi le pastoralisme ?* et des clips micro-trottoirs à

des publics ciblés (ex : personnes intéressées par la nature ou la montagne) sur Facebook, Instagram et YouTube

Impact : Campagnes Meta : 2 976 832 impressions*, 36 288 clics.

Campagne YouTube : 140 227 vues de plus de 30 secondes

✓ **Avec des influenceurs** : création de contenus adaptés à leurs communautés spécifiques sur différentes thématiques :

- Manon Trapp : championne de France de cross-country
- Itinéra Magica : blog montagne pour familles
- Sarah Hiking : sorties nature en France et à l'étranger
- Les Géonautrices : contenus nature et pastoralisme
- Flo Exploreur : randonnée et nature

Impact : Nombre total d'impressions (estimations) : 3,6 millions

*Une impression correspond à chaque affichage d'un contenu devant une personne sur un écran

→ Participation au **Salon du Randonneur à Lyon**

- Sensibilisation du public du salon et construction de partenariats avec les acteurs touristiques présents
- Nouveauté cette année : animation d'un atelier sur le rôle et le fonctionnement des chiens de protection

Besoin de support ou d'idée pour sensibiliser les pratiquants de la montagne ?

Retrouvez sur Pasto-kezako.fr une **boîte à outils** à votre attention qui rassemble des supports libres de droits à disposition pour communiquer sur le pastoralisme et le partage de l'espace, ou renvoyer sur Pasto Kézako en quelques clics.

Aidez-nous à sensibiliser !

Chaque semaine, nous renouvelons nos publications sur les réseaux sociaux pour appuyer les messages de sensibilisation, et nous manquons parfois de visuels pour les illustrer.

Vous avez des photos ou des vidéos illustrant des situations de multi-usages en alpage ? Ou des comportements à mettre en avant en guise d'exemples "à faire" ou "à ne pas faire" ? Contactez-nous pour nous les mettre à disposition.

Relayez, ou faites relayer par vos jeunes 😊 les publications des réseaux sociaux de Pasto Kézako !

Sites web et réseaux sociaux

Avec le soutien du Département, de la Région et du Massif, la FAI maintient et anime deux sites internet : celui des Alpagnes de l'Isère et celui du festival Pastoralismes et Grands Espaces. Nous animons également des pages Facebook et contribuons dans les espaces du Réseau pastoral AuRA.

FAIRE CONNAÎTRE, PARTAGER

Renforcer le dialogue territorial

L'année a été marquée par un travail constant de concertation et d'appui aux collectivités engagées dans la gestion des espaces pastoraux. La FAI participe régulièrement à des instances territoriales (Massifs en partage, Comité Départemental des Espaces Sites et Itinéraires, Vercors en partage) pour que les enjeux pastoraux soit pris en compte.

Accompagnement de projets territoriaux

La FAI intervient pour apporter son expertise et veiller à ce que les projets locaux, susceptibles d'impacter l'activité pastorale, intègrent pleinement les enjeux et contraintes liés au pastoralisme. Cette année, la FAI a accompagné :

- GR **Tour de l'Obiou** (Communauté de Communes du Trièves et commune de Châtel).
- Réflexion sur un **sentier d'art aux 7 Laux** (Association Scènes Obliques et CC Le Grésivaudan).
- Projet culturel et pédagogique porté par l'association Scènes Obliques autour de la **création littéraire en montagne**. Intervention auprès d'une classe du lycée Marie Reynoard (Villard-Bonnot)

Médiation et expertise sur le multusage

La FAI a accompagné des collectivités sur des situations de cohabitation entre activités de pleine nature et pastoralisme :

- Cohabitation entre **activités de pleine nature et chiens de protection** (Matheysine).
- Étude de réorganisation des **sentiers de randonnée aux 7 Laux** (CC Le Grésivaudan et FFRandonnée 38).
- Réunion de terrain sur les **enjeux de multusage** à l'alpage de Cassini (Huez, Freney-d'Oisans, AFP de Sarenne, Oisans Tourisme, SATA et GP de Cassini).



Impact : un dialogue territorial renforcé et une meilleure prise en compte du pastoralisme dans la gestion des espaces de montagne.

Accompagner la production de contenus de sensibilisation

La FAI a soutenu la création de contenus et d'outils de sensibilisation à la présence pastorale :

- Participation à la **réactualisation de la bande dessinée sur les chiens de protection** (réseau pastoral AuRA, DREAL).
- Élaboration de messages pour la **signalétique** des Ramées et des Allières (Département de l'Isère, Parc du Vercors).
- Construction des messages pour la campagne digitale **#PartageProtègeRespect** (Département de l'Isère).
- Création de contenus pastoraux pour les **camps de base** du Schéma des Activités de Pleine Nature (CC Le Grésivaudan, Crêt-en-Belledonne, Plateau des Petites Roches).
- Étude d'une **signalétique** spécifique sur les chiens de protection (Parc du Vercors, GP de Sornin).
- Participation aux réflexions sur le volet pastoral de la future **Maison de Pays** du Trièves (CC Trièves).



La FAI a aussi accompagné des événements (fête du pastoralisme au Col du Coq, fête de la laine à Mens, transhumances d'Alleverd et de Chamrousse, etc) en proposant des idées d'animations et de supports pédagogiques.

Impact : des messages et supports mieux adaptés aux contextes locaux et une meilleure compréhension du pastoralisme par les usagers.

Médias

La FAI a accompagné plusieurs médias (France Bleu Isère, Radio Grésivaudan, RCF, Isère Mag, G L'Info, Le Dauphiné Libéré, Alpinemag, La Montagne et Alpinisme, etc) pour la réalisation de leur sujet, et organisé 2 journées en alpage pour des journalistes, afin de leur faire découvrir la complexité du **métier de berger et les enjeux du multusage**.

Impact : une information plus juste et pédagogique diffusée auprès du grand public.

FAIRE CONNAÎTRE, PARTAGER

Sensibiliser le grand public

Techniciens, adhérents et bénévoles de la FAI ont participé à des actions d'information et de sensibilisation :

- Stand aux **Rencontres Ciné Montagne** (Département de l'Isère).
- Intervention et stand à **L'Échappée Étoilée** (Département de l'Isère, L'Échappée Belle).
- Sensibilisation aux chiens de protection lors de la **fête de la laine à Mens** (Trièves, GAEC d'Amillieres).
- Organisation avec différents partenaires de soirées de **projection de films pastoraux** (hors festival Pastoralismes et Grands Espaces) et animation des échanges avec le public
- Interventions auprès de **clubs de randonnée**.
- Actions participatives avec les pratiquants de trail en partenariat avec L'Échappée Belle :
 - **Montée du sel** : transport de 400 kg de sel et croquettes à l'alpage de Combe Madame, avec échanges sur le pastoralisme et les chiens de protection (GP des Cytises).
 - **La Bêlle Reco** : week-end de reconnaissance du parcours de l'Intégrale de l'Échappée Belle, incluant une montée de sel sur alpage de l'Oule et deux soirées de sensibilisation (GAEC la Bergerie du Plan, gîte d'alpage de l'Oule).

Impact : un contact direct avec les usagers traileurs, favorisant une meilleure compréhension du pastoralisme et des comportements à adopter.

Former les acteurs relais

La FAI a mené des actions de formation et de sensibilisation pour les acteurs en contact avec le grand public :

- Sensibilisation des **équipes de secours en montagne** (PGHM, CRS Alpes) avec la DDPP38.
- Deux journées de formation pour les personnes en charge de **médiation pastorale** en Isère (communes de Revel, Chamrousse, Lans-en-Vercors, Parc régional du Vercors et CC Vercors), avec l'IDELE et une médiatrice spécialisée.
- Journées de sensibilisation au **pastoralisme et au multiusage**, incluant des ateliers pratiques avec des chiens de protection en situation au troupeau.

Publics concernés : élus locaux, socioprofessionnels du tourisme, agents d'accueil des Offices du Tourisme, techniciens des Communautés de Communes et du Département.

Partenaire éleveurs : Guillaume Salvi, GAEC du Touret, GAEC La Bergerie du Plan, EARL Les Bergers du Beauvoir, ferme de Saint-Genis, GAEC Philipierre, GP de Sornin.

Impact : des acteurs mieux formés pour informer le public, intégrer les enjeux pastoraux dans leurs actions, et faciliter la cohabitation des usages en montagne.

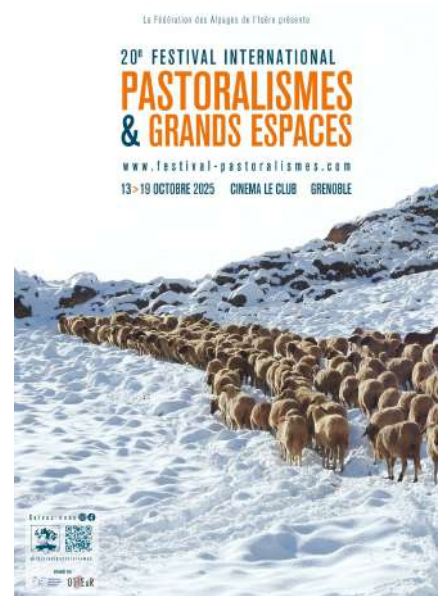
Festival Pastoralismes et Grands Espaces: Evoquer, comprendre le pastoralisme à travers l'art et la culture

Depuis 1992, le Festival cherche à sensibiliser le grand public autour des questions du pastoralisme à travers des projections de films, documentaires ou fictions, qui mettent en lumière le travail des femmes et des hommes qui vivent avec leurs troupeaux et font vivre les espaces pastoraux.

La 20^{ème} édition du Festival s'est tenue du 13 au 19 octobre 2025 à Grenoble.

L'édition de 2025 c'est

Près de **530 spectateurs** aux projections du cinéma Le Club
17 films en compétition, pour découvrir le pastoralisme de plaine et de montagne, d'ici et d'ailleurs,
13 réalisateurs présents
Grand Prix du Jury : *Le berger et l'ours*, réal. Max Keegan.
 Environ **5 000 personnes** sur l'intégralité du festival



Une fois de plus, le pastoralisme a été abordé sous l'angle de la photographie, du dessin, des œuvres littéraires, de la recherche et des échanges internationaux. Le grand public était invité à découvrir six expositions photographiques et de dessins, à discuter avec trois auteurs et un dessinateur venus présenter leurs derniers ouvrages, à mieux comprendre comment partager la montagne entre les différentes activités de loisirs et le pastoralisme avec Pasto Kézako et à déguster des produits locaux issus de l'activité pastorale, notamment des burgers réalisés par l'association Viandes Agropastorales avec de l'agneau d'alpage.

Depuis l'édition 2021, le festival mobilise la place Victor Hugo en y installant son "**village**" pour rendre plus visible le festival et développer des animations gratuites et faciles d'accès pour des publics plus larges et parfois d'opportunité. Pour cette 20^e édition, il s'est tenu place Victor Hugo de nouveau sur 3 jours les vendredi, samedi et dimanche. Une vingtaine de stands étaient présents du vendredi matin au dimanche soir, proposant différentes animations et approches thématiques autour du pastoralisme.

Espaces pédagogiques

- **Pasto-Kézako** animé par des techniciens, administrateurs et bénévoles de Fédération des Alpagnes de l'Isère, permettant de susciter questions et échanges, voire des vocations.
- Animations du **Département de l'Isère**, avec ses services Agricoles, Jeunesse et Sports et ENS, pour faire découvrir ses actions concernant la préservation et la mise en valeur de l'activité pastorale ainsi que les démarches et outils favorisant le partage et le respect et entre les différents usages des alpages.
- Présentation par la **Communauté de Communes du Grésivaudan**, territoire à l'honneur, d'un **logement pastoral d'urgence hélicoptable** pour faire découvrir le rôle du pastoralisme sur son territoire et ses politiques mises en place pour son développement.

Ateliers "à vivre"

- Des ateliers immersifs grand public pour comprendre, ressentir, adopter les bons comportements
- **Rencontre avec un chien de protection,**
 - **Rencontres avec un troupeau.**

Artisanat et Savoir-faire

- Démonstrations par des **artisans** de Belledonne, du Trièves et de Chartreuse
- Filage
 - Tissage
 - Teintures locales et naturelles
 - Laine de brebis locales

Produits locaux et marché agropastoral

- Burgers d'agneau d'alpage, fromage de brebis des éleveurs de l'association **Viandes Agropastorales**
- Marché de producteurs de l'Oisans, Chartreuse, Matheysine, Trièves, Belledonne
- Espace de convivialité pour les partenaires et festivaliers proposé par le restaurant lounge-bar **Le Palais** (viande d'agneaux d'alpage et tomme d'alpage du Charmant Som)

Dans la continuité des éditions précédentes, la Fédération des Alpagnes de l'Isère a travaillé en partenariat avec l'association **OTTEuR** (Observer, Transmettre, Tisser, Explorer, Unir, Rêver) pour construire la programmation et mettre en œuvre cette édition 2025.

Les partenaires des éditions précédentes ont continué de répondre présents :

- Le cinéma **Le Club**, en accueillant les 4 jours de projection des films en compétition ;
- Le **Musée Dauphinois**, complice de l'ombre depuis quelques années, a poursuivi son attachement au Festival en accueillant dans ses murs une des expositions, des ateliers, ainsi que la remise des prix de la compétition de film et la soirée de clôture ;
- La **Maison de la Montagne**, en accueillant une exposition, avec des visites de scolaires ;
- La **librairie Arthaud**, en accueillant une exposition et deux rencontres littéraires ;
- La **Crique Sud**, en accueillant une exposition, une rencontre littéraire, ainsi qu'une soirée de vernissage ;
- Le restaurant **Le Palais**, en se proposant toujours comme lieu convivial pour le jury, les réalisateurs et l'organisation du festival, ainsi qu'en accueillant une exposition.
- La **Maison de l'International**, qui a accueilli deux expositions, la table ronde *La pastoralisme et ses nouveaux défis : Et si les jeunes avaient la solution* et la soirée d'ouverture du festival.

Le partenariat avec le Collège la Salle l'Aigle de Grenoble continue de se développer :

- Attribution du **Prix Jeunes** au film *Remettre des ours*, réalisé par Turbo Silence.
- Participation à la cérémonie de clôture et à la remise des prix.
- Projection du court métrage **Parle-moi de ta passion**, réalisé par des collégiens dans le cadre d'un atelier vidéo encadré par l'association OTTEuR, lors de la soirée d'ouverture du festival

Un partenariat international entre le collège de l'Aigle et une classe de Kerkennah (Tunisie) :

Exposition **Bienvenue chez les vivants** à la Maison de l'International de Grenoble du 06/10 au 30/10/2025 : deux regards croisés sur biodiversité alpine et biodiversité de l'écosystème marin méditerranéen, projet soutenu par le Comité de Jumelage Grenoble Sfax, partenaire du festival depuis 2022.

Encore une édition riche en événements et en rencontres !



Festival 2025 © OTTEuR



Festival 2025 © OTTEuR

Pasto le journal des petits bergers

Co-rédigé en partenariat avec les services pastoraux d'Auvergne Rhône- Alpes et dans le cadre de la convention avec la Région.

L'édition 2025 **La grande épopée du pastoralisme** est disponible en téléchargement sur www.pasto-kezako.fr/sensibiliser-le-jeune-public, ou en exemplaire papier auprès de la FAI.

Le journal est distribué sur demande aux territoires, lors d'interventions de sensibilisation au pastoralisme auprès des enfants et sur le festival Pastoralismes et Grands Espaces.

5 000 exemplaires supplémentaires sont également distribués systématiquement dans l'été aux abonnés d'Alpages Magazine.



Participation à la transhumance urbaine avec Grenoble Alpes Métropole et le GP de Chamechaude

Grenoble-Alpes-Métropole et le GP de Chamechaude organisent une **transhumance en ville** début juin depuis 3 ans. L'évènement prend de l'importance, mobilise les communes et les habitants non habitués à ce type de déplacement de troupeaux. Il s'agit de la liaison pour le troupeau ovin entre les pâturages de la plaine de l'Isère en Drôme et sud Isère vers l'alpage de Chamechaude. Ce fut l'occasion de temps conviviaux et politiques, la Fédération des Alpages étant facilitateur technique et en lien avec les élus et leurs services dans cette affaire.

Cet évènement est prévu de nouveau en 2026, est devrait être inscrit dans le cadre des évènements de l'année internationale dédiée aux Parcours et éleveurs pastoraux.

Préparation de l'année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux

2026 est proclamée **Année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux (#IYRP2026)** par l'ONU et pilotée par la FAO. Elle vise à mettre en lumière leur importance et à mobiliser des investissements et des politiques adaptées : accès aux terres, mobilité, gestion durable des écosystèmes, et soutien aux moyens de subsistance. L'objectif est aussi de renforcer le dialogue politique et leurs contributions aux Objectifs de Développement Durable (ODD).

La Fédération des Alpages de l'Isère a été présente dans les organisations de l'année internationale et les stratégies de publication des évènements. Une carte nationale a été mise en place.

Plus d'infos sur <http://www.pastoralisme.net/annee-du-pastoralisme/>



**Rendez-vous sur www.alpages38.org
pour retrouver tous les projets en cours et l'ensemble
des services et informations**

Fédération des Alpages de l'Isère

📍 57 rue du Cardelet 38190 Les Adrets ☎ 04 76 71 10 20 ✉ federation@alpages38.org

🌐 www.alpages38.org www.festival-pastoralismes.com